



GRAND PRIX THIERRY DELASSUS

23 et 24 JUILLET 2022

GOLF DE WIMEREUX



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le cahier des charges des grands prix figurant au Vademecum 2021 (page 21 à 27).

Epreuve ouverte à tout **joueur amateur** licencié, titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou ayant attesté avoir répondu négativement au questionnaire de santé et avoir acquitté « le droit de jeu Fédéral ». Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

- Ce Grand Prix est limité à 144 joueurs dont 33 dames au minimum et 14 wild-cards à disposition de la ligue des Hauts de France.
- Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%. Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions (cf. vademecum 2021 pages 24). La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.
- L'inscription au Grand Prix se fait en ligne, par mail ou par courrier mais accompagnée du règlement pour valider celle-ci.
- Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription
- La liste définitive retenue sera publiée le Mardi 12 Juillet sur le site www.golf-wimereux.com
- Cette épreuve est non-fumeur (y compris la cigarette électronique)
- La participation au Grand prix de Wimereux implique l'acceptation de la communication des images et vidéos prises dans le cadre de cette épreuve à des fins de communication du Club, de la Ligue et de la Fédération.

Date limite des inscriptions le 12 Juillet à 12h00

Droit d'inscription : ADULTE : 80 € 25 ans et moins : 40 €

L'acquittement du droit de jeu fédéral est requis pour ce grand prix

DAMES : 36 Trous / 18 Trous par jour stroke-play. Départ des repères BLEUES – Limite d'index : 15.4

MESSIEURS : 36 Trous / 18 Trous par jour stroke-play. Départ des repères NOIRS – Limite d'index : 8.4



GRAND PRIX THIERRY DELASSUS

23 et 24 JUILLET 2022

GOLF DE WIMEREUX



LISTE DES DEPARTS DISPONIBLE LE MARDI 19 JUILLET

PARCOURS DE RECONNAISSANCE LE VENDREDI 22 JUILLET SUR RESERVATION

Les départs et départage

- Pas de choix d'horaires

Samedi 23 Juillet : Départs du 1 toutes 11 minutes à partir de 7h30 ordre croissant des index de jeu

Dimanche 24 Juillet : Départs du 1 toutes les 11 minutes à partir de 7h30 dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

- En cas d'égalité pour la 1^{ère} place et pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés par tiront en play-off en trou par trou sur les trous 10 et 9.

Remise des prix

½ heure après l'arrivée de la dernière partie

Dotation : Grand prix Messieurs et Dames : 1 trophée + 1 magnum de champagne

2^{ème} et 3^{ème} de chaque série : 1 trophée + 1 bouteille de champagne

1^{er} net dans chaque série : 1 trophée + 1 bouteille de champagne

Le joueur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve

Date

Signature

